



Vente en ligne par correspondance priceminister

Par **philou du 13**, le **26/11/2013 à 20:36**

Salut tout le monde,

Ce matin, un acheteur m'a passé commande pour un téléphone portable. L'article étant disponible je lui ai donc expédié sans problème. Sur la fiche technique il y avait la marque, les fonctions du téléphone, le prix, en revanche il était pas stipulé qu'il était débloqué tout opérateur. La personne m'a donc passé commande sans me posais la moindre question. Si toutefois la personne s'aperçoit qu'il n'est pas débloqué tout opérateur, suis-je en tort ou pas? A-t-il le droit d'annuler la vente? car j'estime n'avoir fait aucune faute. L'acheteur je pense qu'il aurait dû me poser la question, en tout cas si moi j'étais acheteur j'aurais posé la question. Autre chose ce dernier me demande aussi de lui établir une facture à son nom, moi j'ai ma facture d'achat de l'appareil mais je ne peux pas lui faire parvenir à mon nom que dois-je lui dire?. Pourriez-vous me répondre rapidement c'est assez urgent. Merci